

ARRONDISSEMENT

du 19 septembre 2023

L'An deux mille vingt-trois et le dix-neuf septembre

CANTON
Albi-Sud

Nombre de conseillers

En exercice 12

Le Conseil Municipal de la commune de SALIES étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du 12 septembre 2023, sous la présidence de Jean-François ROCHEDREUX, le Maire.

Présents 9

Votants 9

Etaient présents : Jean-François ROCHEDREUX, Valérie JACQUET, Jacky MIQUEL, Nathalie BRULANT, Bruno GASCON, Raymond CHAPPERT, Florence CABROL, David FERRÉ et Bernard TOMINET.

Excusés : Bruno LACHENAUD, Thierry VAREILLES, et Florence VOGEL

**ASSOCIATION « OLYMPIQUE DE SALIÈS »
AUTORISATION D'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE PROJET**

Suite au déménagement d'un box à la salle des fêtes effectué par la mairie, en omettant de prévenir l'Olympique comme convenu, la sono des majorettes a disparu. La clé était vraisemblablement laissée à vue d'un commun accord.

La présidente de l'association et les équipes municipales, après enquête, n'ont pu comprendre ce qui s'était passé. A ce jour aucune infraction n'a pu être constatée.

L'association a dû racheter en urgence un nouveau matériel car les majorettes avaient un défilé. Le matériel a coûté 400 euros (coût de leur franchise).

Monsieur le Maire propose, se sentant en partie responsable de la mauvaise organisation du dit rangement qui a entraîné la disparition de la sono, de participer à hauteur de 300 euros à cette dépense imprévue et demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur cette question.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal,

Vu la demande formulée par la Présidente de l'association «Olympiques de Saliès»,

Après en avoir délibéré et, à l'unanimité :

ACCEPTE de prendre en charge une partie des frais à hauteur de 300 euros.

DECIDE à cet effet d'attribuer à l'Olympique de Saliès une subvention dite de « projet » d'un montant de 300 € (trois cents euros) ;

PRECISE que les dépenses correspondantes à ce montant sont inscrites au Budget Primitif Communal 2023.

Certifié conforme au Registre.

Le secrétaire de séance

Jacky MIQUEL



Ainsi fait et délibéré à Saliès,

le 19 septembre 2023

Le Maire

Jean-François ROCHEDREUX

Transmise en Préfecture et mise en ligne le

22 SEP. 2023